

Réforme de la taxe professionnelle : Le nouveau moteur fiscal de l'intercommunalité

5 journées pour comprendre et échanger sur la loi de finances à Rennes, Aix-en-Provence, La Capelle, Dijon et Toulouse

Suite au succès de « la Journée Loi de Finances » proposée en janvier dernier à Paris, **l'AdCF organise des rencontres en région pour les élus et acteurs de l'intercommunalité** ; en partenariat avec le groupe BP Caisses d'Épargne, ce sont 5 demi-journées d'information et d'échanges consacrées à la présentation des enjeux et incidences de la réforme de la taxe professionnelle sur les finances intercommunales.

Ces rencontres, ouvertes à toutes communautés adhérentes et non adhérentes, se tiendront aux quatre coins de la France. Elles permettront d'analyser et de débattre du nouveau dispositif fiscal mis en place, des impacts attendus à court, moyen et long terme. Il s'agira également d'identifier les questions qui demeurent à résoudre en matière de compensation individuelle des collectivités et de péréquation.

Le remplacement de la taxe professionnelle, les changements programmés dans l'allocation des ressources entre niveaux de collectivités locales, susciteront des modifications importantes dans la composition des budgets locaux et la définition des stratégies financières. Principales bénéficiaires de l'ancien impôt économique local, les communautés devraient connaître une profonde diversification de leurs assiettes fiscales et une progression sensible des impôts ménages dans leurs budgets.

Dates et communautés d'accueil des rencontres inter régionales :

> GRAND OUEST	Mercredi 24 février	Rennes Métropole (35)
> SUD EST	Mardi 2 mars	Communauté du Pays d'Aix (13)
> SUD OUEST	Mercredi 14 avril	Grand Toulouse (31)
> NORD	Lundi 19 avril	Thierarche du centre (02)
> EST	Vendredi 23 avril	Le Grand Dijon (21)

Les principaux thèmes de présentation et d'échanges au programme :

- > Comprendre la réforme de la taxe professionnelle et ses effets pour les collectivités
- > Le cadre général de la réforme de la taxe professionnelle : analyse détaillée du nouveau dispositif local.
Mise en œuvre de la réforme en 2010 et après
- > Les incidences de la réforme sur les relations financières entre communes et communautés.
- > Les questions restant à traiter pour le 2^{ème} acte de la réforme.

Inscriptions/Informations : Fabienne Boucher ; f.boucher@adcf.asso.fr; tél. 01 55 04 89 00

Créée en 1989, l'Assemblée des Communautés de France est le porte parole des élus de l'intercommunalité. Elle fédère à ce jour plus de 1100 communautés de communes, d'agglomération et urbaines, représentant 35 millions de Français vivant à l'heure intercommunale aussi bien en milieu urbain que rural.